

En préambule, je tiens à remercier Mme le Maire de Chaumont, les élus de la ville ainsi que le personnel municipal pour avoir rendu possible la cérémonie qui se déroule aujourd'hui au sein des salons de l'hôtel de ville.

Nous sommes réunis pour exprimer notre attachement et notre reconnaissance à ces hommes et ces femmes qui ont fait le choix de s'engager pour notre pays : ceux qui hier ont défendu nos valeurs sur des théâtres d'opérations extérieures, et celles et ceux qui, en signant leur engagement ce jour, vont être amenés à les défendre demain.

Cette cérémonie commune de signatures de contrat d'engagement et de remises de croix du combattant est ainsi l'occasion de faire connaître l'engagement de nos soldats, dont nous mesurons chaque jour la force, notamment en cette période où la France est très présente sur les théâtres extérieurs et où nos soldats participent activement à notre protection sur l'ensemble du territoire national, comme ce qui s'est passé hier à Marseille nous le démontre encore une nouvelle fois.

Nous leur devons une reconnaissance à la hauteur des sacrifices consentis. Ils sont les visages de ces combattants qui font l'honneur et la fierté de la France en même temps qu'elle lui permet de tenir son rang au sein de la communauté internationale.

Nos soldats d'aujourd'hui sont animés d'un même sentiment, celui de faire recouvrer la liberté à ceux qui en sont privés, celui de protéger ceux qui sont menacés, celui de faire triompher les droits de l'homme partout où ils sont bafoués. Oui, nos soldats d'aujourd'hui appartiennent à la grande histoire combattante, parce qu'ils s'inscrivent dans la continuité de leurs aînés. La présence parmi nous de représentants d'associations d'anciens combattants et de leurs drapeaux témoigne de la réalité de cette continuité.

C'est également au sein de cette histoire du monde combattant, au sein de cette communauté d'hommes et de femmes qui sont prêts à tout sacrifier pour leur pays que s'inscrit l'engagement de 13 de nos jeunes compatriotes qui font, à leur tour, le choix d'un engagement total en faveur des autres, un engagement qui s'inscrit dans la continuité de celui de leurs aînés. Ces femmes et ces hommes seront sans nul doute amenés à participer à des opérations intérieures ainsi qu'à des opérations extérieures, ils seront les nouveaux témoins de la mémoire combattante, ils deviendront à leur tour des passeurs de mémoire.

C'est pour votre engagement à tous, celui qui commence aujourd'hui de façon officielle pour certains d'entre vous, celui qui se voit récompensé par l'attribution de la croix du combattant pour d'autres, et celui plus ancien, mais toujours actuel même s'il prend des formes différentes, des représentants d'associations et des porte-drapeaux ; que je voudrais tous vous remercier très sincèrement. A mes remerciements et à mes félicitations se joignent ceux de Mme le Préfet de la Haute-Marne, qui n'a pas pu être présente mais qui m'a chargé de vous les transmettre. A mes remerciements et à mes félicitations se joignent également ceux de la Nation toute entière, puisque votre engagement, s'il résulte d'un choix personnel, est un engagement pris pour les autres, au service des autres, au service de l'ensemble de nos concitoyens, au service de notre pays.

Vous qui allez servir notre pays, vous qui l'avez servi sur des théâtres d'opérations extérieures, que ce soit au Liban, au Tchad, en Irak ou ex-Yougoslavie, participation pour laquelle vous allez recevoir aujourd'hui la croix du combattant, et vous ici présents qui avez participé aux conflits d'Afrique du Nord, d'Indochine où à la seconde guerre mondiale, vous êtes pour nous tous des exemples, vous pouvez légitimement en être fiers. Merci.